

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous vous informons par la présente que l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires (ci-après « l'Assemblée générale ») de JPMorgan Investment Strategies Funds II (ci-après « la SICAV ») se tiendra le vendredi 27 janvier 2012 à 13 h CET au Siège social de la SICAV.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et approbation du Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice comptable clos le 30 septembre 2011.
2. Présentation du Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice comptable clos le 30 septembre 2011.
3. Approbation des Etats financiers pour l'exercice comptable clos le 30 septembre 2011.
4. Quitus au Conseil d'administration pour l'exercice comptable clos le 30 septembre 2011.
5. Approbation du montant des jetons de présence.
6. Ratification de la cooptation par le Conseil d'administration le 31 mars 2011 de M. James Broderick en remplacement de Mme Andrea Hazen en qualité d'Administrateur de la SICAV jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale des Actionnaires devant approuver les Etats financiers de l'exercice comptable qui s'achèvera le 30 septembre 2012.
7. Réélection de MM. Iain Saunders, Jacques Elvinger, Pierre Jaans, Jean Frijns, Robert Van Der Meer et Berndt May en tant qu'Administrateurs de la SICAV jusqu'à l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires devant approuver les Etats financiers de l'exercice comptable qui s'achèvera le 30 septembre 2012.
8. Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. comme Commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires devant approuver les Etats financiers de l'exercice comptable qui s'achèvera le 30 septembre 2012.
9. Affectation du bénéfice pour l'exercice comptable clos le 30 septembre 2011.
10. Examen de toute autre question dûment soumise à l'Assemblée générale.

VOTE

Les résolutions figurant à l'Ordre du jour de l'Assemblée générale ne nécessiteront pas de quorum et seront adoptées à la majorité des votes exprimés par les Actionnaires présents ou représentés lors de l'Assemblée générale.

PROCÉDURE DE VOTE PAR PROCURATION

Les Actionnaires se trouvant dans l'impossibilité d'assister personnellement à l'Assemblée générale sont priés de remplir le formulaire de vote par procuration prescrit. Les formulaires remplis doivent parvenir au Siège social de la SICAV (Service clientèle, fax +352 3410 8000) avant l'heure de fermeture des bureaux au Luxembourg le 25 janvier 2012.

Par ordre du Conseil d'administration

Pour toute question veuillez contacter le Siège social de la SICAV, l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique ou votre conseiller habituel. La SICAV a désigné JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles en qualité d'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

La dernière version du prospectus et les prospectus simplifiés, tous traduits dans une des langues nationales, ainsi que le dernier rapport annuel et/ou semi-annuel de la SICAV mentionnée dans cette lettre sont disponibles gratuitement auprès de notre intermédiaire chargé du service financier en Belgique: JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles ainsi que sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be.